

ZIMURINDA Augustin

10  
4P

Demande d'Inscription à l'examen

10 Mars 1960

OK

D

Service de l'Enseignement USA  
Entré le 19 MARS 1960  
Classement N° 0380  
Dossier Q 16  
Répondu par n° 8/ /  
du 19

ANNEXE 4.

Demande d'inscription à un examen de Jury central.

A Nyanza....., le 10 mars 1960.....

Le (La) soussigné(e) :

Nom et prénoms : ZIMIRINDA Augustin.....

Etat civil : (1) célibataire.....

Profession : Moniteur d'école.....

Lieu et date de naissance : Muyunzwe (Nyanza) le 15/5/1949.....

Résidence : (2) ~~à~~ chefferie Bihembe, chefferie Kabagali, Terr. Nyanza

Déclare vouloir subir en 1960 (3) l'examen du jury central  
prévu pour la ..3...ème catégorie : (4) Examens des moniteurs  
d'école.....

Il ~~(Elle)~~ désire être examiné ~~(é)~~ en langue indigène (5)  
~~Kinyarwanda~~ <sup>FRANÇAISE</sup> et en religion (6) catholique.....

Il ~~(Elle)~~ a accompli les études suivantes : (7) trois années  
d'école secondaire moderne au Collège St. André à Kigali.....

Il ~~(Elle)~~ joint à la présente demande :

1°) un certificat de résidence (8),

2°) un certificat de bonne conduite (9),

3°) les textes des six morceaux devant servir à l'épreuve  
orale de français (10)

Il ~~(Elle)~~ désire que la convocation à l'examen lui soit  
adressée à (11) C/O Administrateur de Territoire à NYANZA.....

Signature,

*Chefferie Bihembe  
Chefferie Kabagali  
Gen- NYANZA.*

- ( 1) marié(e) ou célibataire,
- ( 2) localité, territoire, province,
- ( 3) indiquer l'année de la session,
- ( 4) préciser l'une des catégories d'examen, dans les termes repris au chapitre II du règlement,
- ( 5) préciser la langue choisie,
- ( 6) préciser la religion (catholique ou protestante) ou indiquer "néant",
- ( 7) préciser les études accomplies dans des écoles et indiquer celles-ci ou mentionner : "néant",
- ( 8) à demander à l'Administrateur du Territoire,
- ( 9) à demander à l'Administrateur du Territoire,
- (10) seulement pour les candidats à l'examen de la 4ème catégorie
- (11) préciser l'adresse exacte et complète.

REMARQUE TRES IMPORTANTE : Les candidats  
=====

s'inscrivant pour les épreuves de 3e et 4e catégories, doivent fournir un certificat médical attestant qu'ils sont exempts de maladie contagieuse. (à demander à un médecin de la Colonie ou agréé).

CERTIFICAT DE BONNES CONDUITE, VIE  
ET MOEURS.-

Je soussigné (Nom, prénoms, grade)

KREMER, Michel Edmond, Administrateur Territorial  
Principal ff. .... à Nyanza, certi-

fie que Monsieur, ~~Madame~~, ~~Madeleine~~.....

ZIMUBINDA Augustin..... fils (l'e) de.....

Serujura..... et de Uzamushaka.....

..... né(e) à ~~Muyanzwe~~ BIHEMBE

..... s/chefferie de ~~Kinירה~~ BIHEMBE

..... chefferie de Kabagali.....

..... territoire de Nyanza.....

..... le 15 mai 1939.....

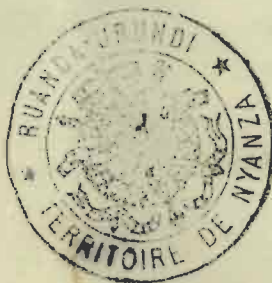
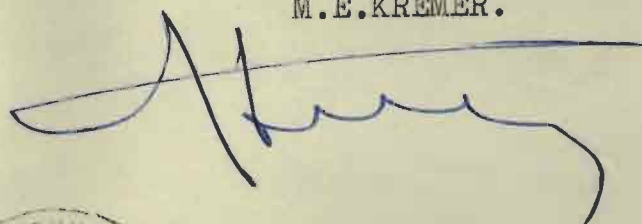
est de bonnes conduite, vie et moeurs.

J'atteste en outre que, d'après les  
renseignements en ma possession, le (l'e) prénom-  
mé (e) n'a subi aucune condamnation à une peine  
de servitude pénale principale.-

Nyanza, le 10 mars.....1960...

(Grade, nom, signature, sceau)

L'Administrateur Terr.Ass.Principal ff.  
M.E.KREMER.



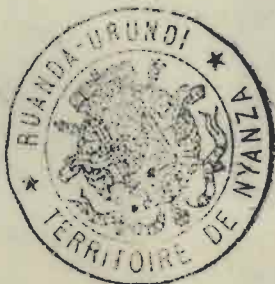


N.M./

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE NYANZA.  
-----

**CERTIFICAT DE RESIDENCE.**  
=====

Je soussigné Michel Edmond KREMER, Administrateur Territorial Assistant Principal ff. à Nyanza, atteste que le nommé ZIMUBINDA Augustin, fils de Serujura et d'Uzamushaka, né à <sup>BIHEMBE</sup> Muyanzwe le 15 mai 1939, réside sur la colline de <sup>BIHEMBE</sup> Muyanzwe, sous-chefferie de <sup>BIHEMBE</sup> Kinihira, chefferie du Kabagali, Territoire de Nyanza.



Nyanza, le 10 mars 1960,  
Pour l'Administrateur de Territoire,  
L'Administrateur Terr.Ass.Ppal ff.  
M.E.KREMER.

Nyanza

le  
de

14/III/60

(1) N°

Certificat Médical

Réf. n° :

Annexe  
Bijlage :Objet  
Voorwerp :

Je soussigné, Dr H. Van Baler,  
médecin à Nyanza, certifie que  
le nommé Zimurinda Augustin  
est exempt de toute signe de  
maladie contagieuse ou transmis-  
sible

Fait à Nyanza le 14/III/60  
Dr H. Van Baler

